

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 368

présenté par
M. Bridey

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

À la première phrase de l'alinéa 486, substituer aux mots :

« ainsi qu'à l'occasion »,

les mots :

« militaire ainsi qu'à l'occasion du vote »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.